

## COMMUNIQUE n° 22/97

### **L'Armée Rwandaise a massacré, dans la grotte de Nyakimana, plus de 8000 habitants de quatre secteurs de la commune KANAMA (Gisenyi) entre les 24 et 27 octobre 1997.**

Le Centre de Lutte contre l'Impunité et l'Injustice au Rwanda accuse les responsables militaires de l'entourage du Général KAGAME d'avoir massacré délibérément 8.000 habitants de quatre (4) secteurs de la commune KANAMA, qui, pour échapper aux massacres incessants de l'APR, avaient trouvé refuge dans la grotte de NYAKIMANA. **L'entrée de la grotte, située à plus ou moins 5 Km du Bureau communal de Kanama et du Marché de Mahoko, se trouve dans le secteur Kayove.**

Selon le récit du témoin, qui a vécu dans la grotte de Nyakimana en compagnie des milliers de paysans massacrés là-bas, **le nombre de victimes est estimé aux environs de 8.000 habitants.** La majorité des habitants qui s'étaient réfugiés dans cette grotte proviennent principalement de quatre (4) secteurs: KAYOVE, BISIZI, KANAMA et KARAMBO situés dans les environs de ladite grotte. Ce témoin avait pu sortir de la grotte le 23 octobre et n'avait pas pu y retourner car les militaires, qui étaient venus assiéger la grotte, lui avaient coupé le chemin. Il est allé lancer un SOS à Kigali et envoyé un fax à sa famille en Belgique. Ce fut trop tard, le massacre avait eu lieu.

**Entre les 24 et 27 octobre 1997, les militaires de l'APR sont venus bombarder indistinctement tous les habitants (hommes, femmes, enfants et personnes âgées) de la région réfugiés dans cette grotte. Puis ils ont bouché l'entrée de la grotte.** Le Centre craint qu'il n'y ait aucun survivant, même pour ceux qui auraient tenté de se réfugier au fond de la grotte. Les émanations de gaz toxiques provenant probablement des volcans ont toujours empêché les explorateurs d'atteindre le fond de la grotte.

Les déclarations qui ont été diffusées par l'APR faisant état de la découverte d'un réseau de grottes servant de Centre de Commandement à la rébellion sont totalement fausses et visent à protéger les responsables militaires qui ont commis ce massacre de l'ampleur de celle de Kibeho. Contrairement à ce qu'elle a annoncé, la grotte ne contenait aucun infiltré. A moins que toute la population hutue ne soit considérée comme « infiltrée »! *Amnesty International a déjà dénoncé avant le Centre (voir Rapport du 12/08/1996, Rwanda: Recrudescence des massacres) les efforts de dissimulation de la vérité, de manipulation de l'information et de la Communauté Internationale déployés par le régime de Kigali pour évacuer sa responsabilité dans les massacres de civils non armés.*

#### **Emprisonnement et menaces contre des membres de famille des victimes de la grotte:**

- Mr NZABANDORA P.Claver, Président de la coopérative KIAKA a été emprisonné dans le cachot communal de KANAMA lorsqu'il a osé aller à la commune réclamer les corps de ses enfants qui ont été tués dans la grotte de Nyakimana.

- MM: JUSTIN et HAKUZIMANA (chauffeur et artisan de la coopérative KIAKA) ont été emprisonnés dans les mêmes circonstances.

Depuis le 9/11/97 l'épouse de P.Claver Nzabandora ne parvient plus à voir son mari dans le cachot communal de KANAMA. La chasse aux rares rescapés par les militaires continue et la population rescapée s'interroge sur l'existence réelle des « infiltrés hutus ».

**La grotte de NYAKIMANA est assez longue et large:**

Son entrée se trouve dans le Secteur Kayove. Elle traverse le sous-sol du secteur Bisizi ainsi que celui de la Commune Rwerere et Rubavu. La lumière du jour est visible jusqu'à plus de 3 kilomètres à l'intérieur de la grotte.

**Disparition des habitants des communes Rubavu, Rwerere et Mutura au cours des combats qui auraient eu lieu le 8 octobre 1997 près de l'aérodrome de Gisenyi en commune Rubavu:**

Le Centre a, par ailleurs, appris avec effroi, des propres déclarations du Lt Colonel MUROKORE, Commandant du 21ème Bataillon basé à Gisenyi, « *la disparition d'une grande partie de la population de la commune RUBAVU, des habitants de certains secteurs des communes RWERERE et MUTURA, qui d'après lui sont partis avec les infiltrés lors de l'attaque du 8 octobre à l'aérodrome de Gisenyi* (voir INGABO n°29 pages 18 à 20 journal mensuel édité par le Ministère de la Défense « période Octobre 1997 » et dont la traduction en français est ci-annexée). Comment le Général KAGAME pourra-t-il expliquer que 2 à 3 mille habitants du Secteur BYAHI (commune Rubavu) se soient « *volatilisés* »? Comment pourra-t-il expliquer qu'environ 8.000 habitants de quatre secteurs de la commune KANAMA aient disparu tous en même temps?

**ANTECEDENTS:**

**Voici comment les massacres incessants de l'APR (en commune Kanama) ont réussi à pousser les habitants à se réfugier dans la grotte de Nyakimana vers mi-octobre:**

La situation s'est envenimée le 8 août 1997 avec les massacres de l'APR qui ont fait plus de 300 morts au Marché de Mahoko, des centaines d'autres habitants ont été tués sur la route et sur des sentiers qui conduisent au marché et **dans les secteurs voisins: Kayove, Bisizi, Kanama et Karambo**. Plus de 200 détenus du cachot communal de Kanama ont été abattus par les soldats de l'APR dans l'après-midi du 8 août. Les commerçants du centre de négoce de MAHOKO, qui avaient échappé à la mort pendant le massacre de la journée du 8 août, ont été assassinés dans la nuit du 8 au 9 août et pendant la journée du 9 août 1997. Certaines familles ont été ciblées et exterminées sur base de listes. **Les Inspecteurs de Police Judiciaire (IPJ) des communes Kanama et Nyamyumba ont été tués. Plus tard dans la journée 8 août, les soldats de l'APR ont tué entre 200 et 300 détenus du cachot communal de la commune RUBAVU** (voisine de Kanama). *Dans la soirée du 8 août et le 9 août, des soldats ivres de l'APR se sont livrés à des pillages dans ces mêmes secteurs. Des troupes armées de l'APR ont fait mouvement dans la région et des témoins ont rapporté avoir entendu des tirs de mortiers*. Un blindé placé devant le marché de Mahoko a tiré dans la foule au marché de Mahoko. Ce sont tous ces massacres qui ont fait fuir la population des quatre secteurs situés dans le voisinage de Mahoko et du bureau communal.

L'APR avait déclenché ces massacres le 8/08/97 vers 10h à la suite d'une invasion des magasins et restaurants de Mahoko par des éléments non identifiés armés et munis de petites radios walkies-talkies que les responsables militaires ont qualifié « d'infiltrés hutus ».

*Avant de se réfugier dans la grotte, ces habitants avaient trouvé un refuge tranquille (fin août 1997) dans les secteurs montagneux de Mukondo et Kigarama éloignés de la route asphaltée et situés à l'autre bout de la commune KANAMA près de la forêt naturelle de Muhungwe. L'administration communale avait dû les rejoindre et travailler sur place dans le*

secteur de Kigarama. Entre-temps, les bâtiments communaux servirent de camp militaire d'où l'APR continuait à lancer ses attaques contre des civils non armés sous prétexte de « *pourchasser* » les infiltrés hutus.

Vers mi-octobre, les militaires de l'APR sont allés attaquer les habitants (de ces 4 secteurs) réfugiés dans les secteurs lointains de Mukondo et Kigarama et les ont forcé à retourner chez eux dans la zone violente qu'ils avaient fui. A la moindre contestation, les militaires tiraient dans la foule et ce fut à coups de mitraillettes que les habitants furent vers la grotte de NYAKIMANA située dans le secteur Kayove à l'autre bout de la commune Kanama (voir croquis en annexe). Plusieurs familles déplorent de nombreux morts tués dans les collines de Mukondo et Kigarama.

**Remarque:** Dans les secteurs KIGARAMA et MUKONDO, les habitants déplacés ont vécu tranquillement. Là bas, ils n'avaient été attaqués ni par l'APR ni par des éléments infiltrés. La population constatait, avec surprise, que le *phénomène des infiltrés* était lié à la présence des soldats APR. Curieusement, les attaques attribuées aux infiltrés se déroulaient toujours dans les zones occupées par de nombreux soldats de l'APR comme si ces mêmes soldats « *attiraient les infiltrés* »!! Les « affrontements » se terminent toujours avec un nombre élevé de pertes civiles que l'Armée gouvernementale.

## **CONCLUSIONS:**

1) Le Centre condamne vigoureusement ces massacres délibérés qui s'inscrivent dans une politique d'extermination lente mais sûre de la communauté hutue, conçue au plus haut niveau de l'Etat par le Général KAGAME et son entourage. Le Général KAGAME, lui même, n'a d'ailleurs pas caché ses intentions en déclarant au cours de plusieurs Conseils du Gouvernement qu'un grand tonneau « *peut être vidé avec une capsule* » ou que « *il les (hutus) viderait à la petite cuillère* ».

2) Le Centre exige qu'une enquête internationale soit immédiatement ouverte et que les Observateurs des droits de l'Homme de l'ONU puissent avoir accès à la grotte. Puisque l'Armée Rwandaise prétend que la grotte n'était qu'une base de la rébellion et ne contenait que des munitions et de la nourriture, elle ne devrait avoir aucune crainte de rouvrir la grotte et permettre son inspection par des enquêteurs indépendants.

3) Le Centre exige également l'arrestation immédiate et la traduction devant les tribunaux des militaires responsables de ce carnage. **Le Centre ne se fait pas cependant d'illusion puisque le Colonel BAGIRE, responsable du premier massacre (perpétré à Kanama) de plus de 110 paysans des secteurs KAYOVE et BISIZI le 12 septembre 1995, a reçu à titre de « sanction » le poste de Conseiller du Général Paul KAGAME au Ministère de la Défense Nationale.** Le procès des quatre officiers impliqués dans ce massacre a eu lieu le 30 septembre 1997 et une « *peine symbolique de 28 mois de prison* » a été prononcée par la Cour militaire de Kigali. Ici encore le régime de Kigali a voulu assurer à ses militaires une impunité totale car il compte bien continuer à les utiliser dans les massacres des populations civiles.

4) **Le Centre exige que le Gouvernement Américain cesse immédiatement son soutien militaire et politique au Régime du Général KAGAME. Le Général KAGAME est lui-même au minimum un criminel de guerre qui doit être traité comme tel.**

Pour le Centre, **MATATA Joseph**, Coordinateur